

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 décembre 2019

RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - (N° 2454)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 1917

présenté par
Mme Riotton

ARTICLE 4 BIS

À l'alinéa 9, substituer au mot :

« écoception »

le mot :

« écoconception ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.